

Rémilly

Vieillesse des membres et départs fragilisent l'avenir de l'UNC



Le comité, son président, Jean Weber (4^e à droite), et les élus se sont penchés sur un problème : la recherche de solutions pour pérenniser la section de l'UNC de Rémilly-Pange.

Photo Marie-Christine Royer

La section locale de l'UNC fait face à un avenir incertain en raison du vieillissement de ses membres et du manque de relève. Lors de l'assemblée générale, les responsables ont évoqué le risque de dissolution faute de nouveaux dirigeants, malgré l'engagement des élus pour maintenir une présence associative durable.

L'avenir est assombri par les départs programmés au niveau du comité, ce qui compromet l'avenir de la section de l'UNC de Rémilly-Pange. » Les mots du président, Jean Weber, introduisant l'assemblée générale, donnent le ton, quelque peu pessimiste, de la séance.

La section compte une cinquantaine de membres et rayonne sur le secteur, en partenariat avec le Souvenir français.

Leur présence est remarquable

à toutes les manifestations patriotiques, et la cérémonie du 11-Novembre s'enrichit de la participation des enfants des écoles chantant *La Marseillaise*. « Une maman m'a confié, sourit le président, que, pendant le mois qui précède la commémoration, toute la maison fredonne *La Marseillaise* ! Une excellente façon de faire apprendre l'hymne national aux enfants ! »

« Dix dissolutions enregistrées en six ans »

Au fil des ans, les départs naturels ou volontaires déciment les rangs de la section de l'UNC de Rémilly-Pange. « Avec mes 89 ans à venir, j'envisagerai de trouver quelqu'un pour me succéder », ajoute Jean Weber.

Michel Dubrulle, président fédéral, reprend l'inquiétude formulée et expose deux cas de figure : retrouver un nouveau président, un secrétaire et un

trésorier ou dissoudre l'association. En cas de dissolution, le drapeau reviendrait à l'association qui le remettrait ensuite à la mairie ; ce serait à cette dernière de l'exposer lors des manifestations. Selon les statuts, la trésorerie reviendrait à la fédération et les adhérents seraient rayés de l'UNC. « Dix dissolutions ont été enregistrées en six ans et 467 adhérents ont été radiés. Seule une cinquantaine se sont réinscrits dans une autre section, précise Michel Dubrulle, et la fusion avec une autre section n'est pas possible. Si un nouveau président s'annonce, la fédération est là pour le soutenir. »

Roland Chloup, maire de Pange, se dit conscient de la situation et manifeste sa volonté de mettre en place quelque chose de pérenne sur le territoire, initiative que rejoint Yves Zerger, maire de Rémilly.